

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Canada investit dans la commercialisation de traitements novateurs pour le cancer

Le C3i de Montréal mettra à profit un investissement de 15 millions de dollars pour donner aux Canadiens un accès plus rapide à des immunothérapies novatrices pour lutter contre le cancer

Le 7 juillet 2016 — Montréal (Québec) — Réseaux de centres d'excellence

Le système de soins de santé du Canada financé par les deniers publics constitue une source de fierté et une valeur caractéristique des Canadiens, qui comptent sur lui pour accéder rapidement à des services universels et de qualité élevée offerts en fonction des besoins et non selon la capacité de payer. Soucieux de venir en aide aux Canadiens qui luttent contre le cancer, le gouvernement du Canada investira 15 millions de dollars sur cinq ans dans les travaux du Centre de commercialisation en immunothérapie du cancer (C3i). L'immunothérapie est un domaine en émergence de la médecine où l'on fait appel au système immunitaire pour lutter contre le cancer. Une fois mis en marché, le type de traitement mis au point par C3i pourrait révolutionner la cancérothérapie grâce à des traitements non toxiques et hautement efficaces qui ne font pas appel aux agents chimiothérapeutiques.

La ministre des Sciences, l'honorable Kirsty Duncan, a fait l'annonce aujourd'hui en compagnie du ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette. Les deux ministres se sont réjouis de la mise en place de ce centre, un projet concrétisé grâce à des fonds obtenus à l'issue du plus récent concours du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR).

Établi à même le centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le C3i combinera les diagnostics cliniques, l'accès à des essais cliniques et un soutien en matière de réglementation, afin que les Canadiens et le monde entier aient accès à des traitements plus efficaces et abordables.

Citations

« Le Programme des CECR aide à combler le fossé entre la recherche en laboratoire et la conception d'un produit viable sur le plan commercial. L'annonce d'aujourd'hui illustre à nouveau les excellents travaux de recherche qui sont menés dans l'ensemble du pays et met en exergue les efforts incroyables déployés par les chercheurs pour produire des thérapies qui révolutionneront le traitement du cancer au Canada. Au nom de notre gouvernement, je tiens à féliciter le Centre de commercialisation en immunothérapie du cancer. »

— La ministre des Sciences, l'honorable Kirsty Duncan

« Notre écosystème de la recherche doit être équilibré de sorte à prendre en charge l'échange constant entre la découverte et l'innovation. Les centres de commercialisation répondent à un besoin très spécifique, en fournissant une connexion solide entre les idées découlant de la recherche fondamentale et l'expertise qui permet de commercialiser les idées les plus prometteuses. »

— Le président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et président du Comité de direction des Réseaux de centres d'excellence, B. Mario Pinto

« En exploitant la puissance du système immunitaire, nous avons la capacité de révolutionner le traitement du cancer. On parle ici de thérapies qui pourraient changer les règles du jeu. Grâce à l'appui dont il bénéficie, le C3i peut œuvrer pour assurer un avenir plus prometteur aux personnes atteintes du cancer. Par ailleurs, le Canada possède l'expertise requise dans le domaine pour devenir un chef de file international et profiter des immenses possibilités d'affaires que présente l'immunothérapie. Le C3i jouera un rôle de catalyseur en appuyant ce développement. »

— Le médecin en chef du Centre de commercialisation en immunothérapie du cancer, Lambert Busque



Les faits en bref

- Rattaché au centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le C3i sera un guichet unique pour l'élaboration, l'application et la commercialisation de traitements révolutionnaires contre le cancer.
- Le Programme des CECR réunit des grappes d'experts de la recherche et des membres du milieu des affaires en vue de faciliter le développement de produits et de technologies à une étape du processus de commercialisation où il est difficile d'obtenir des investissements du secteur privé. Ces travaux favorisent la mise en marché, au pays comme à l'étranger, d'un plus grand nombre de produits et procédés novateurs conçus au Canada.
- Le Programme des CECR finance actuellement 23 centres en activité dans plusieurs domaines, notamment les technologies de l'information et des communications, la santé, les ressources naturelles et l'énergie. Créé en 2007, le Programme des CECR investit 30 millions de dollars par année dans l'innovation canadienne.

Liens connexes

[Centre de commercialisation en immunothérapie du cancer \(C3i\)](#)

[Résultats du concours du Programme des CECR](#)

[Renseignements sur le Programme des CECR](#)

[CECR actuellement financés](#)

Suivez la ministre Duncan sur les médias sociaux.

Twitter : [@Mindessciences](#)

Instagram : [mindessciences](#)

Suivez les Réseaux de centres d'excellence sur les médias sociaux.

Twitter : [@NCE_RCE](#)

- 30 -

Renseignements :

Véronique Perron

Attachée de presse

Cabinet de la ministre des Sciences

343-291-2600

Relations avec les médias

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

343-291-1777

ic.mediarelations-mediasrelations.ic@canada.ca

Martin Leroux

Agent des relations avec les médias et des affaires publiques

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

613-943-7618

media@nserc-crsng.gc.ca

Les Réseaux de centres d'excellence, qui administrent le Programme des CECR, offrent des programmes de financement nationaux au nom des trois organismes subventionnaires fédéraux, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Les programmes des RCE appuient des collaborations multidisciplinaires à grande échelle entre les établissements postsecondaires, le secteur privé, le secteur public et les organismes sans but lucratif, qui permettent d'axer la capacité de recherche du Canada sur les défis d'ordre économique et social, d'aider à commercialiser et à appliquer des percées en recherche, d'accroître la R et D dans le secteur privé et de former du personnel hautement qualifié.

